

Atelier Sud-Sud entre organisations indigènes d'Amérique du Sud autour de la surveillance écologique



La rencontre « Sud-Sud » entre actrices et acteurs engagé-es pour la dépollution ou la défense de leur territoire dans différents contextes est une manière unique de renforcer le pouvoir d'agir de chacun-e. C'est le constat que tire le Mouvement pour la Coopération Internationale (MCI) à la suite d'un atelier qu'il a organisé en 2015 et au cours duquel huit organisations indigènes de différents pays d'Amérique du Sud ont partagé leurs expériences et compétences en matière de surveillance écologique.



Conférence de presse en parallèle de l'atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies, Pérou, février 2015. © MCI



Organisation:
Mouvement pour la Coopération Internationale (MCI)

Partenaire:
Feconat-Pérou, Fediquep-Pérou, Feconaco-Pérou, Fecohrsa-Pérou, Orpsem-Pérou, CAI Argentine, OIA Colombie, CTMA Chili

Pays:
Pérou

Budget total:
CHF 16 500

Date et durée du projet:
2014 et 2015 | 4 mois

LOGIQUE N° 3
Influence et empowerment

TYPE N° 1
Ponctuel

Thèmes :

Surveillance écologique Empowerment Plaidoyer Politiques publiques

LE PROJET EN BREF

La surveillance écologique vise à documenter les impacts des activités extractives ou de contrôle territorial qui nuisent à l'environnement et aux communautés indigènes. La photographie digitale et les *smartphones* sont utilisés pour collecter des preuves. Les preuves ainsi recueillies permettent ensuite de préparer des dénonciations pour exiger des mesures légales de dépollution ou de restitution des terres. Elles constituent ainsi un outil central pour le plaidoyer. Le Mouvement pour la Coopération Internationale (MCI) soutient depuis 2011 des organisations indigènes actives en Amérique du Sud dans ce domaine, en renforçant leurs capacités institutionnelles et techniques.

En 2015, le MCI a donné suite à une recommandation formulée lors de son 50^e anniversaire¹ et organisé une rencontre de deux semaines à Iquitos (Amazonie péruvienne) pour favoriser l'échange de connaissances et de compétences en surveillance écologique. L'objectif principal était de renforcer directement les partenaires et les bénéficiaires (les surveillant-es) qui sont les plus concerné-es et les plus impliqué-es dans le plaidoyer étatique.

La préparation de l'atelier nécessitait une importante logistique et a débuté un an à l'avance. Le coordinateur du MCI a d'abord consulté ses partenaires pour sonder leur intérêt et les thématiques pertinentes à aborder. Ensuite, il a conçu un programme d'atelier comprenant partage d'expériences et formations techniques à destination des organisations indigènes. Chaque organisation a ensuite identifié un ou une représentante qui participerait à la rencontre.

L'atelier a réuni 27 personnes au total, dont quatre femmes, qui sont engagées dans la surveillance écologique au Pérou, en Colombie, en Argentine et au Chili. La première semaine a été consacrée à l'échange d'expériences et l'intervention de spécialistes de la surveillance environnementale et des droits des peuples autochtones au Pérou. Les organisations d'Amazonie péruvienne spécialisées dans l'extraction pétrolière ont d'abord présenté l'historique

¹ Lors du 50^e anniversaire du MCI en 2012, des partenaires du MCI représentant-es de peuples et d'organisations autochtones en Argentine, au Brésil, en Colombie et au Pérou ont recommandé que « le MCI promeuve des rencontres et échanges entre ses partenaires du Sud [pour] aborder des thèmes importants et définir des stratégies plus articulées pour la consolidation du mouvement indigène ».

et les développements actuels du sujet, et partagé leurs travaux de plaidoyer et stratégies d'influence sur les politiques publiques. Les invité·es des autres pays ont ensuite exposé leurs propres réalités, soulignant les similitudes et les différences avec le Pérou. Les discussions ont porté sur les sujets suivants : le contrôle territorial en Colombie lié au conflit, la lutte pour la récupération de territoires mapuches spoliés en Argentine et la défense des communautés mapuches chiliennes menacées par de grands projets d'infrastructures.

La deuxième semaine était dédiée à une partie plus pratique, avec des formations techniques animées par le coordinateur du MCI. L'objectif était d'intégrer de nouveaux outils (smartphones) dans le travail des surveillant·es, afin de le simplifier, et de renforcer la diffusion de leurs résultats. Douze participant·es ont ainsi été formé·es à l'utilisation des smartphones et d'applications simples de cartographie.

À l'issue de l'atelier, trois livrables ont été produits et diffusés dans le réseau du MCI, pour enrichir le savoir-faire des ONG et des actrices et acteurs engagé·es dans la surveillance écologique :

- Le *Guide pratique de synthèse d'expérience de la surveillance écologique*,
- Le *Manuel pratique pour les surveillants sur le terrain avec des étapes à suivre pour le fonctionnement des applications et la création d'outils* (en espagnol),
- La *Fiche de capitalisation et synthèse de la démarche*.

ACTRICES ET ACTEURS IMPLIQUÉ·ES

ACTRICES ET ACTEURS IMPLIQUÉ·ES	RÔLE DANS LA CAPITALISATION
Coordinateur du MCI, avec une solide expertise de 10 ans de travail sur le sujet et dans l'accompagnement de programme de surveillance écologique à Iquitos	• Élaboration du projet, • Organisation de la logistique et conception du programme, • Animation d'une partie de l'atelier, • Rédaction des différents livrables.
6 intervenant·es externes (dont 3 femmes) : 3 avocat·es, 1 anthropologue et 2 doctorant·es de l'Université Autonome de Barcelone. Leur haut niveau d'expertise a fortement contribué à l'enrichissement des échanges.	• Animation des sessions de l'atelier, • Présentation des thématiques spécifiques dans le domaine de la surveillance écologique, des mobilisations et des droits autochtones.
21 personnes engagées sur le terrain : 3 représentant·es d'organisations indigènes, partenaires du MCI, en Colombie, en Argentine et au Chili, 18 surveillants écologiques originaires du Pérou (Amazonie péruvienne, bassin Santiago, bassin Tigre, bassin Pastaza, bassin Corrientes, et bassin Marañon), pour la plupart des jeunes engagé·es sur le terrain dans la surveillance environnementale et la défense de leur territoire.	• Participation à l'atelier

POINTS CLÉS

Le cadre convivial dans lequel s'est déroulé l'atelier a contribué au développement d'une grande complicité au sein du groupe. Les participant·es ont tissé des liens qui, pour certains, existent encore huit ans plus tard. Depuis l'atelier, certaines personnes ont beaucoup évolué et ont été visibles. Elles continuent d'être engagées en première ligne de la défense de leurs territoires.

La formation pratique à l'utilisation des téléphones portables a permis aux participant·es d'acquérir ou de renforcer des capacités concrètes qui leur servent au quotidien. Certains partenaires du MCI, depuis, continuent d'assurer des activités de surveillance territoriales.

Le format du manuel pratique a été choisi parce qu'il est facile à mettre à jour sans avoir à recourir à un·e professionnel·le de l'édition. Et il a été modifié régulièrement depuis 2015. En effet, travailler avec les nouvelles technologies nécessite de pouvoir s'adapter à l'évolution rapide des plateformes en ligne. Ce manuel est aussi devenu un outil facilement accessible pour quiconque s'intéresse à la surveillance écologique et cherche un soutien pratique. Le MCI l'utilise désormais comme une carte de visite, et pour l'élaboration de nouveaux projets liés à cette thématique.

À la suite de l'atelier, la dimension d'*empowerment* des surveillant·es est devenue un élément central dans les différents projets du MCI. L'objectif est de former de futures « leaders » de villages et d'organisations et de les outiller pour qu'ils et elles puissent informer et conseiller leurs pair·es sur les questions cruciales de protection de l'environnement et d'exploitation des ressources naturelles. Renforcer les surveillant·es permet d'augmenter l'efficacité des projets pour la défense du territoire.

ENSEIGNEMENTS

- **L'évolution des outils technologiques** et des applications en ligne pousse à réévaluer et adapter la méthodologie de surveillance écologique, à faire évoluer la réflexion, et à s'adapter régulièrement aux changements.
- **L'organisation logistique d'un tel atelier implique une charge de travail conséquente**, notamment pour coordonner les déplacements de partenaires internationaux résidant parfois dans des zones peu accessibles et dépourvues de moyens de communication courants. Ce facteur doit être pris en compte dans le choix d'un lieu de rencontre d'un atelier Sud-Sud.
- **Un travail de suivi** est nécessaire sur le moyen terme pour évaluer la mise en application des connaissances acquises lors de l'atelier. Ce suivi peut être réalisé sur le terrain ou à distance avec les outils informatiques.
- **La participation des femmes** à cet atelier est restée faible, malgré les efforts déployés pour encourager leur présence. Bien que les femmes se responsabilisent de plus en plus dans la surveillance, les normes culturelles dans de nombreuses régions sud-américaines limitent souvent leur rôle : elles ne peuvent par exemple pas se rendre seules sur des sites exposés ou conflictuels. Il est important de tenir compte des relations de genre dans l'analyse du contexte et dans l'organisation d'un atelier Sud-Sud.



À RETENIR

- ✓ Un atelier « Sud-Sud » dynamise les connaissances, les compétences et les savoirs techniques des participant·es, tout en élargissant les partenariats interpersonnels.
- ✓ Il est important de prévoir des ressources humaines et budgétaires suffisantes pour coordonner la venue d'invité·es provenant d'autres régions du monde.
- ✓ Produire des livrables dans un format facilement actualisable permet de les adapter à l'évolution technique continue des applications en ligne.
- ✓ Les échanges entre la diversité des actrices et acteurs et des contextes doivent être favorisés à toutes les étapes du projet : prévoir une logistique et un budget suffisamment conséquent en cas de besoins d'interprétariat.
- ✓ Le soutien financier et institutionnel aux organisations indigènes constitue une stratégie efficace pour qu'elles puissent mener des actions de plaidoyer et avoir un plus grand impact qu'avec un projet isolé. Cela implique de réaliser des projets à long terme, avec une forte composante politique. Un soutien durable et progressif est essentiel, à la fois pour éviter les conflits internes et parce que ces organisations manquent souvent d'expérience pour administrer des ressources financières.



POUR ALLER PLUS LOIN

■ Références

MCI. (2016). *La surveillance écologique indigène – Partage des savoirs entre autochtones de plusieurs pays d'Amérique du Sud – Capitalisation d'expériences.* www.mcifgc.ch

MCI. (2013) *Un nouvel avenir pour la coopération*, Cahier 2, Peuples autochtones. <https://mcifgc.ch/wp-content/uploads/2025/04/50eme-Cahier-2-BDef.pdf>

STOLL, A. (2011) *Impacts Pétroliers en territoires indigènes.* Expérience du Programme de surveillance territoriale dans le bassin Corrientes, (en espagnol).

■ Personnes de contact

Aurélien Stoll, coordinateur du MCI, mci.fgc@gmail.com



TÉMOIGNAGE

« Renforcer les échanges Sud-Sud, c'est renforcer les capacités d'actrices et d'acteurs qui sont en première ligne et directement engagé·es dans des batailles territoriales liées à la domination d'industriels privés. Les indigènes y consacrent leur vie, et pourtant ce ne sont pas souvent celles et ceux qui ont accès à des formations et à ce genre d'espaces. Ce sont des personnes qui n'ont pas l'habitude ni les moyens de voyager ou de sortir de leur contexte. Se rendre pour la première fois en Amazonie pour certain·es, découvrir d'autres expert·es venant d'autres cultures et dynamiques, a participé à leur prise de confiance et de renforcement sur le plan personnel. Ce sont des moments forts, dont beaucoup se souviennent encore. » (27.06.2023)

Aurélien Stoll, coordinateur du MCI



Retrouver l'ensemble des fiches outils, des retours d'expériences pratiques, des témoignages ainsi que la version numérique du guide : *Outils de capitalisation : apprendre des expériences de coopération au développement (2025)*, sur la page « Capitalisation » du site de la FGC : <https://link.fgc.ch/capitalisation>

